

Selon la CGT Pôle Emploi Bretagne



"Nous retrouverons les Jours Heureux", a promis Emmanuel Macron dans ses allocutions pendant le confinement . Une référence historique au programme du Conseil National de la Résistance.

Pendant 4 semaines, la CGT Pôle Emploi Bretagne a décidé de revenir sur l'origine des « Jours Heureux ».

Cette semaine : Les retraites : trois siècles d'histoire !

L'histoire des retraites, des régimes pionniers au régime général, a commencé en France il y a plus de 300 ans. Ce sont alors les premiers régimes spéciaux qui apparaissent, puis viennent les notions d'assistance, au temps de la révolution française, ensuite se développent les pensions dans les mines ou dans les compagnies de chemins de fer, au temps des révolutions industrielles. Les notions de cotisations, répartition, capitalisation arrivent également.

Parallèlement à l'état, au patronat, à l'église, apparaissent de nouveaux acteurs, sociétés de secours mutuels, syndicats, sociétés d'assurance...

Des lois se succèdent : 1853, 1905, 1910, 1930... jusqu'aux ordonnances de 1945. Comment est-on parvenu à construire notre système de sécurité sociale dans un pays exangue après la seconde Guerre Mondiale? Et comment a-t-on abouti moins de 40 ans plus tard à la retraite à 60 ans pour tous les salarié-e-s ?

Pour la CGT, notre système actuel peut être amélioré pour mieux correspondre aux défis et aux réalités du temps. Il doit corriger les inégalités dont sont principalement victimes les femmes et les jeunes durant leur vie active. Pour vivre dans un monde plus solidaire !

Retrouvez l'histoire de notre système de retraites au travers d'un documentaire en deux parties produit par le Centre d'Histoire des Mondes Contemporains et réalisé par Jeanne MENJOULET

Les retraites : trois siècles d'histoire

[1ère partie](#) / [2ème partie](#)

Les revendications de la CGT en matière de retraites à découvrir **[ICI](#)** et **[LA](#)**

